

Crise sanitaire et épidémie de coronavirus

L'Association Hospitalière de Bretagne s'organise

Comme l'ensemble des établissements de santé français confronté à une crise sanitaire sans précédent, **l'Association Hospitalière de Bretagne est contrainte de modifier son fonctionnement** et de **réorganiser ses services** au titre de la prévention et de la protection des personnes et en application des consignes nationales.

Afin de garantir la continuité des soins, les services ambulatoires de psychiatrie restent mobilisés et organisent un **renforcement du suivi** et des **consultations par téléphone** auprès des patients.

Centres Médico-Psychologiques

- Maintien d'un accueil téléphonique et physique pour des consultations infirmières, psychologues, sociales et médicales, programmées et ciblées pour des patients le nécessitant (traitements retards, programme de soins, ...)
- Visites à domicile maintenues uniquement pour les situations cliniques le nécessitant

Hôpitaux de jour

- Maintien de prises en soin individuelles pour les situations le nécessitant
- Suivi téléphonique renforcé

CATTP

- Fermé

Si vous êtes déjà suivi, pour tout renseignement ou demande sur vos soins, n'hésitez pas à contacter votre CMP ou hôpital de jour.



Vous ressentez une **anxiété**, un **mal-être** ou êtes **angoissé(e)**, **inquiet(e)**, ...
face au COVID-19 et aux mesures de confinement ?

Vous êtes un **particulier**, adulte, enfant, personne âgée, ...

Vous êtes **professionnel de santé** intervenant en établissement ou service de santé, médico-social, social ou à domicile, ...

Ne restez pas seul(e),
pour toute demande de soutien et d'écoute,
les **Centres Médico-psychologiques**
de l'Association Hospitalière de Bretagne
sont disponible et à votre écoute :

Loudéac • 9h-18h30

02 96 25 36 80

Rostrenen • 9h-18h

02 96 57 40 65

Pontivy • 9h-18h30

02 97 25 45 54

Gourin • 9h-18h

02 97 23 42 45

Baud • 10h-17h30

02 97 08 00 29